

## WEBINAIRE #1 – MAI 2021 – SYNTHÈSE



### Le projet alimentaire territorial (PAT) : panorama global et modalités de mise en œuvre

Marc NIELSEN, Terres en villes

- Le réseau Terres en Villes, créé en 2000, regroupe 29 agglomérations. Il appuie ses membres dans la construction de leurs politiques alimentaires. Il a travaillé à la création du réseau national des PAT (RnPAT).
- Introduit en 2014, les PAT ont été précisés en 2017 dans leur contenu, leurs objectifs et leur mise en œuvre. Ils doivent notamment prendre en compte les différentes fonctions du système alimentaire territorial, s'inscrivant ainsi comme un outil systémique et transversal. Leur gouvernance peut prendre des formes très variées. Les PAT peuvent obtenir différents niveaux de labellisation.
- L'observatoire national des PAT a identifié 244 PAT au niveau national. D'autres devraient encore émerger suite à l'appel à projet PNA d'avril 2021. La majorité de ces PAT est portée par des intercommunalités. L'analyse de 197 PAT montre qu'en moyenne ces intercommunalités sont composées de 3 EPCI, 78 communes et 162 000 habitants.
- Deux grandes familles de PAT peuvent être distinguées :
  - les PAT agri-alimentaires qui se concentrent sur la production et les filières locales ainsi que sur les pratiques agricoles plus vertueuses (exemples du PAT de Limoges Métropole et du PAT du PNR du Luberon) ;
  - les PAT systémiques, plus transversaux, qui intègrent notamment les thématiques sociales, de santé ou l'urbanisme (exemple du PAT de la Métropole Lilloise).
- Plusieurs étapes clés ponctuent l'élaboration d'un PAT :
  - Installation de la maîtrise d'ouvrage - L'organisation interne de la structure porteuse du PAT caractérise souvent la teneur du projet. L'alimentation étant transversale, une vigilance doit être portée sur la communication entre les services ;
  - Mise en place de la gouvernance - La structure qui fait vivre le PAT peut prendre plusieurs formes. Cela peut être l'intercommunalité seule ou accompagnée d'autres instances (chambre d'agriculture, société civile, ADEME, etc.) ;
  - Réalisation de l'état initial ;
  - Co-construction de la stratégie alimentaire - Le PAT doit veiller à prendre en compte les spécificités locales ;
  - Formulation du programme d'actions ;
  - Mise en œuvre et évaluation - La collecte de données est importante pour cette étape.

- Le PAT n'est pas une démarche nouvelle, c'est une démarche projet où chaque territoire doit tenir compte de ses spécificités. Les PAT ne concernent qu'une partie du système alimentaire car de nombreux flux alimentaires ne sont pas connus.
- Des politiques agricoles locales existaient avant les PAT. Les PAT viennent traduire ces dynamiques de temps long.
- De nouveaux concepts émergent avec les PAT :
  - La planification alimentaire, qui vient croiser les sujets d'organisation de l'espace, d'utilisation des sols et du lien avec les habitants. Cela se traduit notamment dans les outils de planification ;
  - La démocratie alimentaire, s'appuie sur l'idée que la transition alimentaire peut s'appuyer sur les initiatives citoyennes. Elle intègre aussi la notion de justice alimentaire.
- Les PAT peuvent soulever plusieurs questionnements :
  - Le PAT est-il un dispositif de l'Etat (qui finance et cadre les PAT) ou des territoires (qui portent les PAT)?
  - Le plan de relance et l'omniprésence de l'alimentation dans le débat sociétal : une aubaine et des effets pervers (des financements exceptionnels sur des temps courts peuvent-ils perturber des actions de temps long) ?
  - La posture de la collectivité : du chef d'orchestre au facilitateur ?
  - Le caractère démocratique de la gouvernance : dans quelle mesure la société civile peut-elle contribuer aux orientations stratégiques ?
  - L'ambition de la stratégie : la PAT organisent-ils des actions déjà en place ou enclenchent-ils de réelles transitions écologiques ?

## Liens utiles

Les détails du PAT de Limoges Métropole :

<http://www.limoges-metropole.fr/fr/content/le-plan-alimentaire-territorial>

Les détails du PAT du Parc naturel régional du Luberon :

<https://www.parcduluberon.fr/un-quotidien-a-preserver/developpement-economique/agriculture/projet-alimentaire-territorial/>

Les détails du PAT de la Métropole lilloise :

<https://www.lillemetropole.fr/votre-metropole/grands-projets/experimentations/tous-acteurs-du-bien-etre-alimentaire-le-projet>

Les détails des politiques agricoles et alimentaires du Douaisis :

<https://www.douaisis-agglo.com/environnement/agriculture-et-alimentation>

La publication *VILLES ET ALIMENTATION EN PÉRIODE DE PANDÉMIE Expériences françaises* :

[https://franceurbaine.org/sites/franceurbaine.org/files/documents/franceurbaine\\_org/villes\\_alimentation\\_pandemie\\_26mai.pdf](https://franceurbaine.org/sites/franceurbaine.org/files/documents/franceurbaine_org/villes_alimentation_pandemie_26mai.pdf)